

## CHANTIERS

## 4500 tonnes d'enrobés anti-bruit posées sur l'autoroute A4 : une première en Ile-de-France

Anthony Laurent - LE MONITEUR.FR - Publié le 20/06/17 à 15h50

**Mots clés :** Chaussée - Innovations - Manifestations culturelles - Réseau routier - Salles d'audition, de conférences, de réunion, spectacles ou à usages multiples

L'autoroute A4, aux portes de Paris, est depuis lundi 19 juin le théâtre d'une expérimentation routière. Trois kilomètres de ce tronçon emprunté par 250 000 véhicules chaque jour seront recouverts d'ici septembre prochain par 4500 tonnes d'enrobés anti-bruit. L'évaluation de cette innovation durera 3 ans.



© Anthony Laurent - Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, et Eric Tanays, directeur des routes d'Île-de-France (de dos), lors du lancement des travaux de pose du revêtement anti-bruit sur l'autoroute A4 à Charenton-le-Pont et Saint-Maurice ce 19 juin.

C'est en présence de Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, mais aussi de Marc Papinutti, directeur de cabinet d'Elisabeth Borne, la nouvelle ministre chargée des transports, qu'ont été lancés, lundi 19 juin, les travaux de pose d'un revêtement anti-bruit sur l'autoroute A4, sur les communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice (Val-de-Marne). Une première sur le réseau national non-concédé francilien, géré par la Direction des Routes d'Île-de-France (DIRIF).

Du 19 au 30 juin puis fin août-début septembre, 4500 tonnes d'enrobés acoustiques seront mises en œuvre, par l'entreprise Wiame VRD, sur une longueur de 3 kilomètres, dans les deux sens de circulation (soit 10 voies). Au total, seize nuits de travaux seront nécessaires, avec fermeture complète des chaussées à la circulation.

Artère « sensible » du réseau autoroutier et routier d'Île-de-France, ce tronçon de l'autoroute A4, aux portes de Paris, est emprunté, chaque jour, par 250 000 véhicules en moyenne. « Ce trafic considérable génère de fortes nuisances sonores pour de très nombreux riverains », témoigne Christian Cambon, sénateur-maire de Saint-Maurice. Le coût de la construction d'un ouvrage de couverture s'étant avéré prohibitif (entre 100 et 160 millions d'euros), c'est la pose d'un enrobé anti-bruit qui a été préconisé, pour un investissement s'élevant à 2,2 millions d'euros – pris en charge, à parité, par l'Etat et la région Île-de-France.

### Diviser par 3 l'énergie sonore

« Il s'agit d'un revêtement de chaussée aux caractéristiques spécifiques destiné à réduire le bruit du roulement des véhicules à la source. Cette solution innovante sur les autoroutes franciliennes a pour objectif de diviser par 3 l'énergie sonore émise au contact des pneus sur la chaussée », explique Eric Tanays, directeur des routes d'Île-de-France.

L'intervention de l'entreprise Wiame VRD consiste « à raboter l'ancienne couche de roulement, qui avait 10 ans d'âge, sur une épaisseur de 2,5 cm pour la remplacer par le nouvel enrobé phonique », indique Régis Tenaux, conducteur de travaux pour Wiame VRD. Et de préciser : « Pour tenir les délais du chantier, particulièrement serrés, nous avons mobilisé d'importants moyens humains et matériels, notamment une trentaine de compagnons, 5 raboteuses, 25 camions et 4 finisseurs. »

Avec la pose de ce revêtement anti-bruit, c'est la première fois que la région Île-de-France mobilise le fonds innovation du plan « anti-bouchons pour changer la route », voté en mars dernier. Mis en place par Valérie Péresse, ce plan est doté de 250 millions d'euros, dont 57 millions ont pour but de financer les expérimentations routières. Une fois le nouvel enrobé mis en œuvre, une évaluation de ses performances mécaniques et acoustiques sera réalisée sur une durée minimum de 3 ans.

Dans le cadre du partenariat entre l'Etat et la région Île-de-France, 3 autres sections d'autoroutes et de routes nationales franciliennes bénéficieront, en 2017, du déploiement d'un revêtement spécifique pour réduire les émissions sonores automobiles : 2 kilomètres sur l'A4/A86 à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), 2,6 kilomètres sur la RN13 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et 1,3 kilomètre sur l'A6 à L'Haÿ-les-Roses et Chevilly-Larue (Val-de-Marne).